

En vue du renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS à la suite des élections municipales du 22 mars 2026, un appel à candidatures est lancé pour la nomination des nouveaux membres. Les représentants de différentes associations locales sont invités à se faire connaître.

LES ASSOCIATIONS CONCERNEES

En application des textes, le Conseil d'Administration du CCAS doit obligatoirement comprendre, parmi ses membres, des représentants de quatre catégories d'associations visées par l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

- un représentant des associations familiales désignées sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département ;
- un représentant des associations de personnes handicapées du département ;
- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

COMMENT CANDIDATER ?

Si votre association souhaite proposer des personnes susceptibles de la représenter, vous voudrez bien adresser à Monsieur le Maire une liste comportant au moins trois personnes, sauf impossibilité dûment justifiée.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- dûment mandatées par l'association pour la représenter (l'association ayant nécessairement son siège dans le département) ;
- menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;
- n'entretenant aucune relation de prestation (biens ou services) à l'égard du CCAS ;
- n'appartenant pas au Conseil Municipal.

Les candidatures devront parvenir à Monsieur le Maire au plus tard le **21 avril 2026** soit :

- par voie numérique à l'adresse suivante : maire@ville-louviers.fr ou ccas@ville-louviers.fr
- par dépôt à l'accueil du CCAS contre accusé de réception – du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h – le vendredi de 14h à 16h15 ;
- par voie postale au 3 rue Saint Jean – BP 206 – 27400 Louviers.

La fiche de candidature est jointe au présent document.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 02.32.09.58.90.

FICHE DE CANDIDATURE POUR LE CCAS DE LOUVIERS A NOUS RETOURNER AVANT LE 21 AVRIL 2026

① ASSOCIATION REPRESENTEE :

Titre :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Catégories :

- Associations familiales désignées sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Associations de personnes âgées et de retraités du département
- Associations de personnes handicapées du département
- Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

Souhaite mandater :

1	2	3
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :	Date de naissance :
Profession :	Profession :	Profession :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Portable :	Portable :	Portable :
Courriel :	Courriel :	Courriel :

② PERSONNES QUALIFIEES :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Fait à :

Le :

Signature

Partie réservée au Maire :

Décision du Maire :

Candidature retenue

Candidature non retenue